

CENTRE DE GESTION D'ILLE ET VILAINE

Marché de services relatif à la prestation
d'assurance des Risques statutaires pour les
collectivités et établissements affiliés et non
affiliés au Centre de Gestion et pour lui-même.

PROCEDURE CONCURRENTIELLE

AVEC NEGOCIATION

Directive 2014/24/UE

Section I - Pouvoir adjudicateur

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact

CENTRE DE GESTION D'ILLE ET VILAINE, 1, avenue de Tizé - CS
13600, Contact : Ressources, à l'attention de M. Jean-Jacques BER-
NARD, F-35236 THORIGNE FOUILLARD Cédex. Tél. (+33) 2 99 23 31
00. E-mail : contact@cdg35.fr. Fax (+33) 2 99 23 38 00.
Code d'identification national : 28350356300019.

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice : <http://www.cdg35.fr/>

Adresse du profil d'acheteur (URL) : <http://www.centraledesmarches.com/>

Accès électronique à l'information (URL) : <https://demat.centraledesmarches.com/7045264>

Soumission des offres et des demandes de participation par voie élec-
tronique : <https://demat.centraledesmarches.com/7045264>

**Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires
peuvent être obtenues :**

Auprès du ou des points de contact susmentionnés.

**Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents
complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue
compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être
obtenus :**

Auprès du ou des points de contact susmentionnés.

**Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent
être envoyées :**

Auprès du ou des points de contact susmentionnés.

I.2) Type de pouvoir adjudicateur :

Autre : Etablissement public local à caractère administratif.

I.3) Activité principale :

Services généraux des administrations publiques.

I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudi- cateurs :

Section II - Objet du marché

II.1) Etendue du marché

**II.1.1) Intitulé attribué au concours/projet par le pouvoir adjudica-
teur/l'entité adjudicatrice :** Marché de services relatif à la prestation
d'assurance des Risques statutaires pour les collectivités et établis-
sements affiliés et non affiliés au Centre de Gestion et pour lui-même.

**II.1.2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés
publics) :** 66512000.

Mot(s) clé(s) descripteur(s) : Assurance.

II.1.3) Type de marché : services.

**II.1.4) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des ac-
quisitions :** Souscription d'un contrat d'assurance groupe à adhésion
facultative garantissant les risques statutaires des collectivités et établis-
sements affiliés et non affiliés au Centre de Gestion vis-à-vis de leurs
agents et des propres agents du Centre de Gestion (marché public à
tranche ferme et tranches optionnelles).

II.1.6) Lots : Division en lots : non.

II.2) Description :

II.2.1) Intitulé :

LOT n° 1 Intitulé : Risques statutaires du personnel.

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :

66512000.

II.2.3) Lieu d'exécution :

FR - FRANCE.

II.2.4) Description des prestations :

Souscription d'un contrat d'assurance groupe à adhésion facultative gar-
rantissant les risques statutaires des collectivités et établissements affi-
liés et non affiliés au Centre de Gestion vis-à-vis de leurs agents et des
propres agents du CDG.

II.2.5) Critères d'attribution :

Critère(s) de qualité

1. Modalités et procédures de gestion / Pondération : 30

2. Conditions de garantie / Pondération : 30

Prix / Pondération : 40.

II.2.6) Valeur estimée :

00 euros.

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition
dynamique :

à compter du 1 janvier 2020 jusqu'au 31 décembre 2023.

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non.

II.2.10) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : Non.

II.2.11) Informations sur les options :

Options : Oui

Description des options : 112 tranches optionnelles correspondant aux
collectivités et établissements de plus de 20 agents CNRACL.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques :

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électro-
niques ou inclure un catalogue électronique : Non.

II.2.13) Informations sur les fonds de l'Union Européenne :

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de
l'Union européenne : Non.

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, finan- cier et technique

III.1) Conditions de participation

**III.1.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exi-
gences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la
profession :** Liste et description succincte des conditions : 1) Lettre de
candidature modèle DC 1 (version mise à jour du 26/10/2016) ou équi-
valent. 2) Déclaration du candidat modèle DC 2 (version mise à jour du

26/10/2016) ou équivalent. 1) et 2) Les formulaires DC sont accessibles, non exclusivement, sur le site internet <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires> 3) Mandat de la compagnie d'assurance au courtier, le cas échéant. 4) Mandat de la compagnie d'assurance à l'agent, le cas échéant. 5) Le pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat. 6) Pour les intermédiaires d'assurance, l'attestation d'inscription à un registre des intermédiaires en assurance (attestation ORIAS ou tous autres certificats équivalents d'organismes établis dans un autre Etat membre que la France) 7) Attestation d'assurance et de caution financière conforme au Code des assurances (agents et courtiers). 8) Si le formulaire DC1 n'est pas utilisé, la déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 (modèle joint au dossier de consultation). 9) En application de l'article 49 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, le candidat peut présenter sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) en lieu et place des documents mentionnés à l'article 48 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016. 10) Lorsqu'il y a groupement, les documents précités sont à fournir pour chacun des membres.

III.1.2) Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Liste et description succincte des critères de sélection : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

III.1.3) Capacité technique :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Liste et description succincte des critères de sélection : - Références notamment en matière de collectivités territoriales et/ou organismes publics pour chacune des trois dernières années. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) Conditions liées au marché

III.2.1) Informations relatives à la profession : La prestation est réservée à une profession particulière.

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : Le marché est réservé aux entreprises d'assurances et personnes habilitées à présenter des opérations d'assurance en vertu des articles L.310-1 et suivants, L.500, L.500-1 et L.511-1 et suivants du Code des assurances ou équivalent pour les candidats européens.

III.2.4) Marché éligible au MPS : La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Oui.

Section IV : Procédure

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure : Procédure concurrentielle avec négociation (Marché Public Simplifié).

IV.1.4) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui.

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : 08 avril 2019 12:00.

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : Langue(s) officielle(s) de l'UE : français.

IV.2.6) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres :

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) Renouvellement :

Il s'agit d'un marché renouvelable : oui.

VI.2) Informations sur les échanges électroniques :

VI.3) Informations complémentaires :

VI.4) Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 8 mars 2019.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Rennes, 2 Contour de la Motte, F-35044 RENNES CEDEX.

Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.2) Introduction des recours :

VI.4.3) Service auprès duquel des informations peuvent être obtenues sur l'introduction des recours :

VI.5) Date d'envoi du présent avis :

8 mars 2019.